que ce passé se soit seul englouti dans ce cercueil qui refusait alors de s'ouvrir pour vous? Pourquoi avons-nous perdu notre père, pourquoi sa révolte contre l'Eglise nous a-t-elle rendus orphelins? Hélas! vous êtes seul: et malheur à l'homme qui ne compte plus un ami! « S'il tombe, qui le relèvera ?» « Si son âme engourdie par le froid de l'erreur a perdu la chaleur de la vérité et de l'amour, qui pourra la réchauffer? Votre rébellion contre l'Eglise que nous avons aimée ensemble a seul creusé entre votre cœur et le nôtre un abîme que nous ne pouvons franchir pour aller jusqu'à vous; et dans cet enfer du doute, au fond duquel le feu de l'orgueil brûle déjà votre âme, notre main ne peut plus s'étendre pour verser sur elle ces eaux rafraichissantes qui sont seules capables d'apaiser la soif qui consume l'impie. Revenez, Monsieur, revenez à l'espérance: rendez-nous cette portion de nous-même que nous vous avions donnée de si bon cœur, et que nous n'avons plus depuis que vous avez cessé de vivre pour cette fille du ciel, qui seule a pu obtenir de nous le torturant sacrifice de notre dévouement et de notre amitié.

« Ma parole a pu vous paraître dure: les reproches d'une foi indignée ont pu peser sur votre âme comme un cruel remords; j'ai pu blesser un cœur au fond duquel je voudrais répandre un fleuve de paix et des torrens d'amour; mais je prends le ciel et la terre à témoin qu'en combattant en vous des erreurs que votre inimitable éloquence a cent fois foudroyées, je n'ai pas cessé de chérir mon vieux maître. Et si mes larmes, en se mêlant chaque jour au sang de Jésus-Christ dans le calice de la miséricorde, pouvaient obtenir du ciel et de vous ce que j'achèterais aux dépens de mille vies, croyez, Monsieur, que j'irais replacer en triomphe sur votre tête, toujours vénérée dans mes souvenirs, une couronne plus belle et plus radieuse que celle dont elle fut ornée dans les plus beaux jours de sa gloire...

« COMBALOT. »

Voici la liste des jurés appelés par le sort à siéger dans la session des assises dont l'ouverture est fixée au 20 février courant:

MM. Thevenard (Louis), propriétaire à St-Etienne-sur-R.
Musy (François-Marie), maire à Condeissiat.
David, instituteur à Bourg.
Garrel (Hector), géomètre à Villereversure.
Poizat (Grégoire), propriétaire à Pont-de-Vaux.
Gauthier, ancien notaire à Pont-de-Vaux.
Chambard, notaire à St-Etienne-du-Bois.
Garnier (Charles), propriétaire à Miribel.
Desmaris (Jean-Pierre), propr. à Jayat.
Fertoret, capitaine retraité à Corbonod.
Robin (Jean-Baptiste), propriétaire à Marboz.
Gacon (Charles), ex-officier du génie (actuellement receveur des finances à Dôle).
Frangin (Claude), propriétaire à Parcieux.
Desplanches (J. Jos.), marchand à St-Jean-sur-V.
Cochet (Joseph), meunier à Neuville-sur-Ain.
Bozonet, propr. au Bourg-St-Cristophe.
Chevrolat (Cl.-Marie), propr. à St-Didier-d'Aussiat.
Débelay, architecte à Bourg.
Chapuis (J.-B.), propr. à St-Jean-sur-Reyssouze.
Coste, colonel en retraite à Coligny.
Berard-Durand, propriétaire à Bourg.
Carron, marchand de grains à St-Rambert.
Carthelier, propriétaire à St-Laurent.
Rollet (Dom nique), propr. à Montmerle.
Sallet (Joseph), propr. à Biziat.
Tabouret, géomètre à Bourg.
Peguet, membre du conseil général, à Montluel.
Chambre-Guillot, confiseur à Bourg.
Chanel (Pierre), propriétaire à Cras.
Bonnard père, avocat à Bourg.
Darme (Claude), maire à Ceyzériat.
Béard, propriétaire à Cressin.
Berthelon (Claude), propriétaire à Chaneins.
Berthollon de Pollet, ancien député, à St-Maurice-de-Gourdans.
Poncet (Claude-Marie), propr. à St-Bénigne.
Creuset (André), propriétaire à Simandre.

Jurés suppléans.

Guillon (Philippe) fils, avocat à Bourg.
Gay, ancien professeur.
Durand de Chiloup, membre du conseil général.
Teyras, avoué à Bourg.

M. le ministre de l'intérieur, dans une circulaire adressée à MM. les préfets, interdit un mode d'emploi des journées de prestation en nature qui a été tenté à diverses époques dans un bien petit nombre de départemens et qui ne doit être admis nulle part: c'est la mise en adjudication des travaux à faire sur un chemin vicinal, en imposant à l'adjudicataire la condition d'employer les travaux de prestation qui lui sont précomptés pour une valeur déterminée.

« Ce mode d'emploi, dit M. le ministre; me paraît, M. le préfet, contraire à l'esprit de la loi du 21 mai 1836, contraire même aux institutions libérales qui nous régissent.

— Une circulaire ministérielle porte pour décision que les certificats de célébration de mariage délivrés par l'officier de l'état civil ne sont pas sujets au timbre.

— Les affaires sur les soies ont été très-actives sur la fin de la semaine passée. Les organsins pays fins se sont vendus avec une hausse de 50 centimes environ. Le cours se soutient très-ferme sur tous les autres articles.

— On a retiré de la Saône, à Lyon, un peu en amont du pont du Change, sur la rive droite, le cadavre d'un homme noyé: l'état de putréfaction dans lequel il se trouvait semble indiquer qu'il était plongé dans l'eau depuis deux mois environ. Les journaux de Lyon ne disent pas que ce cadavre ait été reconnu.

— La société d'émulation du Jura a mis au concours pour 1837 les questions suivantes:

1. Quels seraient les moyens à employer pour rendre les incendies moins désastreux et moins fréquens dans le département du Jura.
2. Faire l'éloge historique du général Lecourbe.
3. Faire comprendre, dans un écrit, aux habitans du département du Jura, les avantages de l'instruction primaire et de la fréquentation des écoles pendant toute l'année.

Les prix seront distribués dans la première séance publique de 1837 et les mémoires doivent être envoyés avant le 1er juin.

Les deux premiers prix seront une médaille de 300 fr.

Le troisième prix sera de la valeur de 400 fr.

— L'importance de l'industrie sucrière en France se manifeste de jour en jour davantage et ne peut manquer de se développer plus rapidement encore aujourd'hui que le gouvernement a renoncé à imposer les sucres indigènes. Au 30 septembre dernier, d'après les documens officiels, on comptait cinq cent vingt fabriques de sucre de betteraves, dans quarante départemens. Un établissement qui contribuera puissamment à ce développement, et qui évitera aux nouveaux fondateurs de fabriques de sucre indigène les écoles presque toujours inévitables dans l'organisation de semblables exploitations, vient de se fonder à Paris, rue J.-J. Rousseau, 4 bis, sous le titre d'*Agence agricole*. Cet établissement, spécial pour l'industrie du sucre de betteraves, se charge de monter et organiser de nouvelles fabriques; il fournit et transmet tous les renseignemens et documens authentiques qui se rattachent à la fondation et à l'exploitation des sucreries indigènes. — Il publie aussi, deux fois par mois, un *Bulletin des sucres français et étrangers*.

On écrit de Strasbourg, 3 février:

La nouvelle de la mise en disponibilité de M. le lieutenant-général Voirol a causé un vif sentiment de surprise et de douleur à Strasbourg. Depuis que M. le général Voirol avait été chargé du commandement de la 5e division militaire, il avait su faire revivre les anciens sentimens d'affection et d'estime qu'il avait fait naître jadis dans notre population à l'époque de son premier séjour à Strasbourg. M. le général Voirol, s'il ne devait plus revenir, emporterait les regrets de tous nos concitoyens.

Nous avons cherché à connaître les motifs de cette mesure aussi subite qu'extraordinaire: nous n'avons pu y parvenir et nous ignorons entièrement les raisons qui ont déterminé M. le ministre de la guerre à prendre la résolution dont nous parlons.

M. le général Voirol est parti aujourd'hui pour Paris. Au moment de son départ, la cour de l'hôtel de la 5e division militaire était remplie d'un concours considérable de personnes de toutes les classes qui voyaient partir, avec les plus grands regrets, le brave général Voirol: lui-même n'a pu s'empêcher de partager l'émotion générale. C'était un spectacle douloureux pour tous les témoins de ces adieux si tristes. Espérons que M. le général Voirol, par sa présence, ne tardera pas à dissiper les préventions qui sont venues le frapper si rigoureusement et avec lui toute notre population, qui lui avait voué une affection si cordiale et si entière.

— Il y a tout lieu de le croire, tantôt on décidera de son sort; on compte sur vous, on le peut, n'est pas? vous êtes un brave?

— J'ai fait mes preuves.

— On le sait, aussi vous possédez notre estime, notre affection, et avant peu vous succéderez au premier triumvir qui se confondra modestement parmi les frères.

A des époques fixes, un de nos trois chefs, qu'on appelait *triumvirs* quand on les prenait collectivement et chacun individuellement *haut frère*, sortait de ses fonctions élevées, reprenait rang entre nous, en conservant le droit de siéger dans le conseil suprême. Il est singulier que l'égalité ne puisse, même chez les adeptes, reprendre complétement son empire pour l'homme qui, une fois, en est sorti.

Mon cœur se gonfla de vanité à ces paroles flatteuses: cependant je me rappelais les services que Quesnel m'avait rendus, sa bonhomie, les marques d'amitié qu'il m'avait données, et je frémis en songeant que peut-être on me choisirait pour le frapper à mort; le discours du haut-frère ne me le faisait que trop présumer; je me tus, il continua:

— Ce soir, on s'assemble; nous avons à recevoir un espion de police, et un brave de la grande armée, puis un autre fourbe, qui, comme le premier, vient pour surprendre nos secrets; vous verrez comment nous savons punir, récompenser, et tromper le trompeur.

Midi sonna, le signal se fit entendre; on venait me relever, mon compagnon disparut; je remontai vers les régions supérieures; je trouvai chez moi, en rentrant, un billet de Quesnel ainsi conçu:

Séance extraordinaire. — « Les enfans de la joie ont résolu de se réunir à minuit; la fête sera brillante; trois amis viennent à nous, on me charge, frère, de te le dire; en conséquence, comme il faut de la frugalité pour ne pas arriver là sans faire honneur au festin, nous dînerons ensemble à cinq heures précices, devant le café de la Rotonde, et dans la galerie s'il fait mauvais temps. Adieu »

A cinq heures, je débouchai du péristyle de la rue Montensier, car il pleuvait, et le général se présenta venant du café des Aveugles. Nous allâmes chez Lambert, fameux restaurateur pour les gens bien nés, que les prix de Véry, de Bauvilliers, des Frères Provençaux, de Balaine, épouvantaient; on y dînait bien et sans se ruiner; quand nous eûmes fini, le ciel était pur, nous rentrâmes au Palais-Royal, et fuyant le *four* (I), à cause des *mouchards* (espions), nous demeurâmes dans le jardin.

— Ami, me dit Quesnel, es-tu tranquille?

— Non, dis-je, les Bourbons règnent.

— Nous rendent-ils malheureux?

— Ils nous humilient.

— La France est florissante.

— Et avilie.

— Les étrangers l'avilissent.

— J'y vois des vainqueurs.

Quesnel soupira et me regarda:

— Mon ami, j'ai des doutes.

— Tant pis, tu te rappelles nos sermens.

— Oui, la mort aux traîtres; est-ce donc trahir que de craindre de ramener en France la guerre civile! Allons-nous rappeler Bonaparte? on nous le promet, mais au fond l'on travaille pour la république; n'est-ce pas là une trahison d'un autre genre?

J'éludai la réponse en disant:

— Il s'agit ici, avant tout, de renverser les Bourbons; leur tyrannie, leur bigotisme me sont insupportables, les prêtres me sont odieux avec les gendarmes et les jésuites; d'ailleurs, je veux la liberté, l'égalité, la loi agraire, le niveau sur toutes les têtes, le bonheur pour tous...

— Et le chaos... Insensé, tu extravagues; peut-on appeler la tyrannie le règne des lois, la répression du vice, la protection accordée au commerce, à l'agriculture, aux arts? Un roi est un père, sa piété est le gage de ses vertus; il est, par sa position, juste, clément, charitable, impartial. Quant aux prêtres, sont-ils donc d'une caste à part? Loin de là, tu trouveras parmi eux ton oncle, ton frère, ton fils, ton ami: ils prêchent l'amour du travail, les bonnes mœurs, la résignation, la fidélité. Tu veux la liberté, dis-tu: étions-nous plus libres l'an passé ou bien en 1793? Oh! alors la statue de la liberté s'élevait en face de l'échafaud, où chaque jour on égorgeait des victimes. Tu veux aussi l'égalité; tu ne l'auras pas; la nature la repousse. Le caillou que tu foules aux pieds est une pierre comme le Saint-Gothard; mais est il égal à lui? Regarde autour de toi: ne vois-tu pas un homme beau et un autre laid, un fort et un faible, un savant et un sot; l'un n'est-il pas vertueux et l'autre scélérat? Où est dans tout cela l'égalité, je te le demande?

Quesnel ne cessa de parler et je tombai dans une tristesse profonde; sa trahison était manifeste, il avait passé dans les rangs ennemis. J'en eus tant de douleur, tant de rage, que, sous un prétexte vague, je le quittai, promettant de le rejoindre à l'heure indiquée. J'entrai aux Français, je me livrai à des réflexions pénibles; je me dis enfin: Si la patrie veut mon bras, eh bien! je dois mon bras à la patrie.

Cependant, lorsque je me retrouvai avec le général Quesnel, lorsque j'entendis sa voix amie, ses expressions affectueuses, mon cœur se serra, j'éprouvai une horrible souffrance morale, ma grande maladie commençait sans doute. Cependant je me contins, je cachai en moi-même ce qui me causait tant de douleur.

— L'air ne vous semble-t-il pas lourd, mon ami? dit le général; quant à moi, je suis triste, anéanti, je vois des étincelles devant mes yeux et dans mon oreille retentit un bruit particulier.

— Je l'ai entendu aussi quelquefois, dis-je

— Dans mon pays, le peuple appelle ce bruit mystérieux le *glas des trépassés*.

Je frémis à ces mots.

— C'est une superstition, dis-je.

(I) Ou *Camp des Tartares*, noms qui désignaient ces hideuses galeries en bois qui ont été remplacées au Palais-Royal par la belle galerie d'Orléans.